

La Commission Juncker prépare l'Europe au scénario du Brexit dur

LE RÉSUMÉ

La Commission européenne proposera mercredi une série de mesures pour **parer au chaos d'un Brexit dur**.

Les secteurs vitaux, comme **les transports et les services financiers**, devraient bénéficier d'une **prolongation unilatérale de quelques mois** de leur situation actuelle.

VINCENT GEORIS

«J'ai des difficultés à comprendre ma propre psychologie et mes états d'âme. J'en ai encore plus à comprendre les états d'âme des députés britanniques», confiait jeudi le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Vu l'épais brouillard pesant sur le choix de Londres de ratifier, ou pas, l'accord du Brexit, l'exécutif européen va de l'avant.

La Commission européenne doit adopter mercredi une série de législations pour préparer l'Europe à une sortie du Royaume-Uni de l'UE sans accord. Un Brexit dur. Dans ce scénario du pire, le 30 mars prochain, les citoyens devront

continuer à circuler, les avions à voler et les capitaux à circuler.

Mesures d'équivalence unilatérales

La Commission veut préserver la continuité et la stabilité dans les domaines vitaux en cas de «no deal». Elle devrait proposer une

série de décisions basées sur le plan d'action adopté le 13 novembre dernier pour parer à l'imprévu. Ces propositions devraient ensuite être validées par le Parlement européen.

«La Commission européenne veut proposer des mesures d'équivalence temporaires et unilatérales dans cer-

tains domaines, comme les droits des citoyens, les services financiers et les transports», dit une source européenne. Pour que cela fonctionne, Londres devra faire de même.

En pratique, l'UE prolongerait pour une période de plusieurs mois les accords en application à ce jour. Les opérateurs financiers ou les fournisseurs d'assurances britanniques actifs sur le territoire d'un des 27 États de l'UE pourront continuer à prester durant un certain

temps.

L'UE ne peut agir dans tous les domaines, comme les pensions par exemple. *«On ne peut légiférer pour tout, précise cette source, les États européens devront s'occuper de certaines matières.»*

Entre-temps, la Première ministre Theresa May, décrédibilisée lors

du sommet de jeudi, tente de survivre politiquement. Cette survie est liée à l'accord sur le Brexit qu'elle a négocié avec l'Union européenne. S'il est certain qu'elle passera Noël au 10, Downing Street, des embûches l'attendent après la trêve des confiseurs.

Theresa May se bat bec et ongles

depuis jeudi dernier contre l'organisation d'un second référendum sur le Brexit. Pour le gouvernement britannique, un tel scrutin aggraverait les divisions et trahirait le choix effectué par les citoyens en juin 2016. *«Un autre vote causerait des dégâts irréparables à l'intégrité de nos politiques, car cela dirait aux millions de Britanniques qui font confiance à la démocratie, que cette démocratie ne fonctionne pas»,* a dit Theresa May lundi aux députés britanniques.

Vote britannique entre le 14 et le 20 janvier

Le vote de l'accord du Brexit au Parlement est une autre inconnue qui pourrait faire basculer Theresa May. Ce vote devait avoir lieu le 11 décembre dernier, mais la Première ministre, sentant venir le vent du boulet, avait décidé le reporter sans fixer de nouvelle date. Le leader de l'opposition Jeremy Corbyn l'a menacée, ce lundi, d'un vote de défiance si une date n'était pas annoncée. Theresa May a finalement répondu que le Parlement serait appelé à se prononcer entre le 14 et le 20 janvier.

Le risque d'un rejet de l'accord du Brexit reste important. Nul n'est en mesure de prévoir dans quel sens les élus se prononceront. La Première ministre est affaiblie dans son propre camp, où elle a gagné de justesse un vote de confiance la semaine dernière.

«Un autre vote causerait des dégâts irréparables à l'intégrité de nos politiques.»

JEAN-CLAUDE JUNCKER
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
EUROPÉENNE